

Paris, le 2 novembre 2023

Les assureurs sont pleinement mobilisés aux côtés de leurs assurés pour faire face aux conséquences de la tempête Ciaran

- **La tempête Ciaran a touché une partie du territoire national dès mercredi soir avec des rafales de vent autour de 200 km/h près des côtes bretonnes et normandes.**
- **Les assureurs sont pleinement mobilisés aux côtés de leurs assurés pour faire face aux conséquences de cette tempête d'une intensité exceptionnelle.**
- **Dans ce contexte, les assureurs étendent au-delà du délai habituel la période de déclaration des sinistres jusqu'au 1^{er} décembre 2023, soit 30 jours après le passage de la tempête.**

La tempête Ciaran a touché une partie du territoire national dès mercredi soir avec des rafales de vent autour de 200 km/h près des côtes bretonnes et normandes et des vagues dépassant les 11 mètres de haut. Cette tempête d'une intensité exceptionnelle, toujours en cours, a malheureusement causé plusieurs décès en France et en Europe et de nombreux blessés. Les assureurs s'associent à la douleur des proches des victimes et appellent nos concitoyens à la plus grande prudence. De nombreux dégâts sont également à déplorer : plusieurs centaines de chutes d'arbres ont été relevées, des coupures d'électricité touchent de très nombreux foyers et des centaines de personnes ont dû être évacuées.

Ce phénomène de dépression très creuse, nommé « bombe météorologique », est similaire à celui observé en 1999 lors des tempêtes Lothar et Martin qui avaient balayé l'ensemble de l'Hexagone, dont le coût total avait atteint en euros constants 13,8 milliards d'euros.

S'il est trop tôt pour estimer le nombre et le coût des sinistres, les assureurs sont déjà pleinement mobilisés pour accompagner leurs assurés touchés par la tempête Ciaran. Depuis plusieurs jours, les autorités publiques et les assureurs avec leur association Assurance Prévention ont multiplié les messages de prévention pour anticiper le mieux possible cette tempête et pour rappeler à nos concitoyens les bons comportements à adopter pour se mettre en sécurité et protéger leur foyer.

Au vu des circonstances exceptionnelles et afin d'accompagner au mieux les sinistrés, les assureurs étendent au-delà du délai habituel la période de déclaration des sinistres jusqu'au 1^{er} décembre 2023, soit 30 jours après le passage de la tempête.

La profession s'engage à tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des assurés, pour accélérer les procédures d'indemnisation et répondre le plus rapidement possible à leurs besoins.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jmounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
X : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)

France Assureurs rappelle [les premières démarches à effectuer](#) en cas de sinistre dès lors que ce phénomène météorologique exceptionnel sera terminé et que tout danger pour les personnes sera écarté :

- prendre d'abord toutes les mesures nécessaires pour éviter l'aggravation des dommages subis ;
- prendre des photos des dégâts ;
- regrouper tous les éléments de facture concernant les biens endommagés ;
- en parallèle, contacter son assureur par tous les moyens possibles (téléphone, courrier, courriel, espace client *via* internet ou application smartphone, sms...).

Florence LUSTMAN, présidente de France Assureurs : « *La France est touchée depuis cette nuit par un phénomène météorologique exceptionnel. J'ai une pensée pour toutes les personnes qui ont été sinistrées par la tempête Ciaran et je rends hommage à celles qui se sont mobilisées pour leur venir en aide. Dans ce contexte, les assureurs prennent les mesures qui s'imposent pour aider les sinistrés en allongeant le délai de déclaration et mettre tout en œuvre pour procéder à l'indemnisation des dommages dans les meilleurs délais.* »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
X : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)